

Le budget—M. Mitges

avions droit à la pleine déduction pour amortissement la première année pour nos nouveaux investissements, mais on a réduit cette déduction de moitié et le budget de la semaine dernière n'a rien changé à cette décision.

Il a ajouté que le gouvernement provincial avait fait sa part, puisqu'il avait déjà prévu 12 millions de dollars pour des services municipaux dans la région de Blue Mountain/Craig Leith. Le plan officiel d'aménagement de la région, s'il est mis en œuvre, entraînera des investissements de plus de 100 millions de dollars dans le domaine de la construction.

La mise en œuvre de ce plan sera accélérée si l'entente fédérale-provinciale sur le tourisme, que l'on attend depuis deux ans et demi maintenant, est enfin conclue. C'est bien long pour en arriver à une entente. Entre-temps, rien ne bouge à cause de l'indécision de certains politiciens et bureaucrates, et c'est vraiment regrettable.

Les difficultés de l'industrie touristique au Canada ont été bien définies dans le débat qui a eu lieu aux Communes le jeudi 13 avril dernier. Des ébauches de solutions ont également été apportées. Le ministre d'État chargé de la Petite entreprise et du Tourisme (M. Rompkey) qui a participé au débat, a paru approuver de nombreuses recommandations présentées par les députés. Il faudra voir quelle en sera la suite. Nous espérons tous que pour l'avantage et la survie de l'industrie touristique au Canada, le ministre prendra certaines initiatives depuis longtemps attendues.

Si j'ai dit tout à l'heure que, dans mes commentaires sur le budget du ministre des Finances, je m'en tiendrais essentiellement à l'agriculture et au tourisme, d'autres aspects de cet exposé budgétaire méritent qu'on s'y arrête quelques minutes. Par exemple, songeons à la misère des chômeurs auxquels le ministre des Finances a offert quelques miettes. Aujourd'hui plus de deux millions de Canadiens chôment. Les chômeurs veulent travailler mais ne peuvent trouver d'emplois.

Il est difficile de prendre au sérieux le ministre des Finances si l'on considère qu'au 31 mars dernier, seulement 32 p. 100 des fonds prévus au programme RELAIS étaient engagés, mais non dépensés. D'une façon ou d'une autre, le véritable objectif de ce programme n'est pas vraiment de donner un emploi permanent aux travailleurs mais plutôt de les aider à obtenir des prestations de chômage. Les chômeurs veulent des emplois durables non des miettes gouvernementales. Et d'une façon générale le nouveau budget n'offre aux chômeurs aucun espoir réel de véritables emplois.

Pour ce qui est des jeunes chômeurs, c'est un véritable désastre national. Le soir du budget, le ministre des Finances a fièrement annoncé des fonds additionnels de 70 millions pour le programme d'emplois d'été des étudiants. Cependant, si l'on considère que le programme de 1982 a été réduit à 100 millions, alors qu'il était de 120 millions en 1981, le programme de 170 millions prévu dans le budget ne représente qu'une augmentation de 50 millions par rapport à 1981.

Le ministre des Finances essaie de séduire les 621,000 jeunes chômeurs de moins de 25 ans. Ce qui est vraiment grave c'est que le gouvernement par ses programmes semble vouloir les persuader de ne pas s'en faire parce qu'il va leur trouver un emploi temporaire financé par les deniers publics, après quoi il leur donnera l'assurance-chômage. Une fois épuisées les prestations d'assurance-chômage, nous inventerons un autre programme de travaux publics qui durera juste assez longtemps pour que vous ayez de nouveau droit à l'assurance-chômage. Je me demande quelles seront les conséquences à long terme de

cette attitude sur la productivité future des Canadiens, en particulier chez les jeunes.

• (1620)

Fait à noter, monsieur le Président, le ministre des Finances a beau s'extasier sur les programmes d'emploi, mais n'empêche que nous aurons 55,000 travailleurs de moins en 1984 qu'en 1981.

Il est bien évident que notre parti s'inquiète du financement du budget. D'après le vieux dicton, deux choses sont inévitables dans la vie: la mort et les impôts. Le gouvernement ajoutera un troisième mot à ce vieux dicton, et j'en parlerai tout à l'heure.

Pour financer ce programme de relance, le ministre des Finances a annoncé que le déficit s'élèvera à environ 25.3 milliards en 1982-1983 et à 31.3 milliards en 1983-1984. Pour aider à financer ce budget qui est censé faire démarrer l'industrie et créer des emplois, il augmentera la taxe de vente fédérale des fabricants de 9 à 10 p. 100 à partir du 1^{er} octobre 1984. Comme cette taxe sera perçue au niveau des fabricants, on ne s'en rendra pas compte. Cela signifie par ailleurs que l'augmentation ne se fera sentir au niveau des détaillants que quelques mois plus tard. Il y aura belle lurette que les élections de 1984 auront eu lieu. De plus, cette augmentation va sûrement se traduire par une hausse des prix et les consommateurs vont probablement blâmer les commerçants et non le gouvernement. Comment le ministre des Finances compte-t-il relancer l'activité économique à une époque où la situation économique est précaire en prenant des mesures qui contribuent à la hausse des frais des entreprises? Comment veut-il que les consommateurs devenus prudents et qui se protègent se mettent à dépenser si les prix augmentent?

Je n'ai jamais entendu parler jusqu'à présent d'une politique de relance de la consommation, de relance de la productivité et de création d'emplois qui prévoit une hausse des coûts de production. Or c'est précisément à quoi contribue l'augmentation de la taxe. De fait, cette augmentation va à l'encontre du thème principal du budget du ministre des Finances qui est de redonner du travail aux Canadiens.

Le ministre des Finances a ajouté un troisième terme au vieux adage: «Pour les Canadiens, trois choses sont inévitables: la mort, les déficits et la hausse des impôts». Il y a ajouté le terme déficit, tout comme ses prédécesseurs d'ailleurs. Pour pouvoir financer son prétendu programme de relance de 4.8 milliards de dollars, il a porté le déficit pour l'année 1983-1984 à 31.3 milliards de dollars.

De nombreux économistes estiment que l'épargne des particuliers et les capitaux disponibles dans le secteur privé ne suffiront pas à financer ce déficit sans que les taux d'intérêt et les taux hypothécaires n'augmentent comme ce fut le cas il y a un an et demi. Joyeuse perspective pour les consommateurs canadiens. Sur la tombe de l'actuel gouvernement, on pourra lire cette triste épitaphe: «Ci-gît le gouvernement des taux d'imposition records, des taux de chômage records et des déficits records». Aux yeux de la majorité des Canadiens, le gouvernement actuel représente déjà un pitoyable épisode de notre histoire. Cet affreux cauchemar, il va falloir longtemps pour l'oublier, tout comme il va falloir longtemps pour réparer les dommages et faire oublier les souffrances que le gouvernement a infligées au pays et aux Canadiens.